



www.agen.fr

Inauguration IFPS
Discours M. le Maire
Jeudi 24 octobre 2019

*Madame la Conseillère Régionale déléguée à la santé, chère Françoise Jeanson,
Madame la Présidente du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne, chère
Sophie Borderie,*

Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier Agen-Nérac,

*Je salue également le Docteur Henry représentante de la Direction
Départementale de l'ARS,*

Mesdames et Messieurs,

*Cette journée est donc définitivement placée sous le signe de la santé puisque
nous inaugurons ce matin la PACES et que nous sommes réunis cet après-midi
pour inaugurer les nouveaux locaux de l'institut de formation des professionnels
de santé.*

*Je ne m'étendrai pas puisque cela a déjà été fait sur les formations dispensées
dans cet institut ou sur son organisation.*

*Cette relocalisation est d'ores et déjà une réussite car tous les acteurs de ce
dossier se sont mis au même tempo pour qu'il puisse aboutir dans des délais
rapides.*

Je veux saluer le travail conjoint de Didier Lafage et de Catherine Chazottes, la Directrice de l'IFPS, qui ont porté avec efficacité ce projet.

Je veux dire aussi combien le soutien de Françoise Jeanson, notre Conseillère Régionale déléguée à la santé, a été décisif pour que nous puissions démarrer dans ces locaux à la rentrée 2019.

Objectivement, ce succès collectif montre que lorsque tous les acteurs d'un dossier travaillent dans le même sens, on arrive dans ce pays à finaliser des projets publics dans des délais raisonnables.

Mais si nous y sommes arrivés c'est aussi parce que ce projet de relocalisation est un projet gagnant pour toutes les parties prenantes.

D'abord pour le Centre Hospitalier d'Agen-Nérac. Monsieur le Directeur qui récupère ainsi les locaux vacants et qui peut poursuivre son programme de développement et de modernisation de notre hôpital.

Madame Chazottes ne me contredira pas non plus si j'affirme que les conditions d'enseignement pour l'équipe pédagogique comme pour les étudiants bénéficient largement de cette relocalisation.

Permettez-moi d'avoir une pensée pour mon adjointe Maïté François qui a pendant longtemps dirigé cet institut qui s'appelait alors l'IFSI.

Pour bien la connaître, je sais combien elle est satisfaite qu'une solution durable et positive ait été trouvée.

En tant que Maire et Président de l'Agglomération d'Agen, je peux dire aussi la satisfaction qui est la mienne. D'abord parce qu'un bâtiment laissé vacant par la MACIF retrouve un nouvel usage. Ensuite parce que l'implantation de l'IFPS et de ses 300 étudiants conforte le pôle universitaire du Pin, et ça aussi c'est une bonne nouvelle.

J'ajoute que ce sont des investisseurs privés, Messieurs Cappelié et Ferrer, qui ont porté cet investissement et que cela ne pèse donc pas sur les finances de l'Agglomération.

Je crois d'ailleurs pouvoir dire qu'ils réalisent une belle opération en récupérant un locataire comme l'Hôpital d'Agen avec la garantie de la Région Nouvelle Aquitaine.

Mais les vrais gagnants dans cette affaire, et c'est d'abord pour eux que nous nous sommes mobilisés, ce sont les étudiantes et les étudiants de l'IFPS qui, il faut bien le reconnaître, sont beaucoup moins isolés ici qu'à Saint Esprit.

La proximité d'un restaurant universitaire qui devrait être agrandi pour faire face à ce nouveau public, de la bibliothèque mais aussi du centre-ville sont autant de garanties pour que vos années d'études à Agen se déroulent dans les meilleures conditions.

Je dis souvent qu'Agen présente le meilleur rapport qualité-prix en matière d'enseignement supérieur.

Avec ses nouveaux locaux, avec une équipe pédagogique de qualité et avec un cadre de travail et de vie agréable, tous les clignotants sont au vert pour que vous trouviez, ici à Agen, un juste équilibre entre des études studieuses et des études joyeuses.

C'est en tout cas le vœu que je formule pour chacune et chacun d'entre vous.

Vive l'IFPS et vive Agen !

Je vous remercie.

Contact

Jean BIZET	Directeur de Cabinet	05 53 69 47 14	jean.bizet@agen.fr
------------	----------------------	----------------	--

www.agen.fr